



## Séance plénière de l'Assemblée départementale

**04 juillet 2025**

Discours de Valérie Simonet,  
Présidente du Conseil départemental de la Creuse

*Seul le prononcé fait foi*

Mesdames et Messieurs les Vice-présidents,  
chers collègues Conseillers départementaux,  
Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs de service,  
Mesdames, Messieurs,

Nous nous retrouvons pour notre **dernière Assemblée départementale avant la pause estivale**, et je vais tout de suite entrer dans le vif des sujets, au moment où notre collectivité, mais aussi quasiment toutes les collectivités départementales, **mettent en place les stratégies budgétaires contraintes**, par le contexte national, international, et les mesures que nous imposent l'État, notamment celles qui ont découlé de la Loi de Finances 2025.

Aussi je ne vous cacherai pas que j'attends **avec appréhension le projet de Loi de Finances 2026**, alors qu'il est question de baisse de 40 milliards d'€ des dépenses du budget de l'État, et que le Premier Ministre a, d'ores et déjà précisé, que **toutes** les collectivités devront y prendre part.

Pourtant la **Cour des comptes**, dans son rapport publié le 27 juin, le dit très clairement : « *La situation des Départements est de plus en plus défavorable.* » **Entre 12,5 % et 33 % d'entre eux sont déjà dans une situation de fragilité.** Ce sont d'abord les Départements ruraux qui sont concernés.

La cause est bien identifiée : des dépenses sociales croissantes et rigides ; des recettes volatiles, soumises aux cycles économiques, et des mécanismes de péréquation qui ne tiennent pas compte de la réalité des territoires comme le nôtre.

**Conscients qu'aucune mesure particulière ou spécifique en direction des Conseils départementaux fragiles ne sera proposée dans les mois, même peut-être années à venir, nous sommes résolument engagés dans la trajectoire budgétaire que nous nous sommes fixés,** telle que présentée en ce début d'année.

Le débat d'orientations budgétaires du mois de mars, peu commenté certes, puis les votes du Compte administratif 2024 et du Budget primitif 2025 en avril, encore moins commentés, nous ont mis clairement face à nos réalités, nous rappelant nos responsabilités, nos devoirs - dirais-je même, d'élus - d'autant lorsque de telles contraintes financières s'imposent à nous.

**Je remercie sincèrement les vice-présidents très engagés en ce sens, aux côtés de nos équipes forces de propositions,** et je sais combien cela est difficile de devoir renoncer parfois, et transformer pour faire autrement, par nécessité. Mais ils savent que, là sont les clés d'une action politique concrète, permise dans le temps, alors que nous ne sommes qu'à l'aube, de périodes certainement encore plus contraintes.

Et s'ils en existaient encore, je laisse à loisir à ceux qui en sont coutumiers, l'art abstrait de vouloir gommer les réalités et de nous proposer - ce qui n'a pas été fait au printemps, leurs solutions miraculeuses...

Quand il s'agit d'agir avec pragmatisme, de tenir debout dans la tempête, les moussaillons de pacotille se contentent de distraire le public.

Je ne pensais pas devoir ce matin faire un rappel de **notre contexte budgétaire,** mais au fond je pense que si, à lire quelques proses, ici ou là...

**Les budgets 2023, 2024 et 2025, auront été marqués par des hausses très conséquentes de nos dépenses,** dans de nombreux domaines, tout particulièrement le social et les ressources humaines, entre revalorisations imposées aux collectivités par l'État et l'augmentation des allocations de solidarité. **De nouvelles dépenses,** telle l'extension du Ségur, la revalorisation du RSA, du montant horaire de l'APA à domicile, de l'extension de la PCH, des points d'indice, des cotisations employeurs retraite des agents ...

Quand en parallèle, **nos recettes s'érodent**, ne serait-ce que la dotation de la CNSA, sensée compensée les dépenses APA et PCH, qui a chuté 31 % (-5,4 M€ 2025/2023).

Les fonds de compensation et dotations de fonctionnement ont été gelés dans la LF 2025, voire certains supprimés - je pense au soutien de 4,9 M€ perçu en 2024 par la Creuse, au titre des Départements fragiles.

Les recettes des droits de mutation diminuent drastiquement depuis 2022 et, à l'échelle nationale, obérant grandement la péréquation inter-Départements dont nous bénéficions (2025/2024 : - 1,9M en Creuse : DMTO et fonds péréquation).

Vous avez certainement tous comparé nos **budgets de fonctionnement 2024 et 2025** ; nous décrochons de **19 millions en recettes prévisionnelles** et l'évolution de notre épargne brute chute d'un tiers...

A titre indicatif, désormais, **nos charges réelles de fonctionnement** - c'est-à-dire nos dépenses structurelles (politiques sociales et allocations de solidarité, personnel, charges courantes, politiques territoriales, subventions...), figurent, **rapportées à l'habitant, parmi les plus élevées de France.**

**Alors généreux dans la mise en place de nos politiques**, oui certainement, **au-delà de nos obligations règlementaires**, c'est certain nous le savons, **très présents** et interventionnistes dans les **domaines qui concourent à l'attractivité de notre département**, encore oui ... **tous sollicitent le Conseil départemental, et de plus en plus** : nos concitoyens, les associations sportives, culturelles, les structures qui œuvrent dans le domaine social, les collectivités locales... d'autant que la Région et l'État baissent leurs participations et se désengagent dans de nombreux secteurs...

**Oui ! même l'État** nous sollicite et de plus en plus - comme cela a été le cas pour le déploiement de la FIBRE, le soutien aux gestionnaires de l'Eau, l'Habitat, la Santé, les équipements culturels et sportifs... Nous le constatons une nouvelle fois dans le cadre du **PPC2** : au travers de ce Pacte territorial, nous avons tenu à être très présents pour **concourir à ce qui permet le développement territorial creusois**, en portant nous-même certaines des actions contractualisées, ou en apportant un complément de financement à celui de l'État.

Pourrons-nous poursuivre nos engagements, saisir les opportunités, demain ?

Le ciel s'est résolument assombri, et peut-être de façon plus durable que nous ne l'imaginons, en ces instants. Mais il en faut plus pour nous décourager !

Alors voilà pourquoi aujourd'hui, **le temps est venu de mettre en application les premières mesures nécessaires à atteindre l'objectif de soutenabilité financière**, qui s'impose à nous, si nous voulons être en capacité de préserver au mieux l'essentiel : investir, soutenir les entreprises locales, accompagner le bloc communal, et poursuivre nos politiques structurantes.

**Les choix** qui vous sont proposés, ceux qui vous seront proposés dans les mois qui viennent, s'arquent sur un raisonnement tangible : commençons par **nous recentrer sur nos compétences obligatoires**, et sur ce que nous jugeons être **prioritaire et équitable pour les Creusois**.

**Nos priorités**, vous les connaissez, elles ont maintes fois été rappelées et ont été évaluées dans leur mise en place, à l'occasion du bilan à mi-mandat que nous avons pu faire avec les services, et présentées aux Creusois dans notre dernier magazine. Je ne reviendrai que sur quelques-unes, tant elles sont d'actualité :

- **1/. Soutenir notre SDIS** alors que les **canicules**, de plus en plus marquées et récurrentes, menacent notre environnement, les biens et les personnes, et vont encore plus mobiliser nos SPV. Les trois CCF arrivés récemment en Creuse, les nouvelles caméras thermiques déployées, les casernes rénovées et modernisées... oui cela est aussi possible parce que le CD a largement augmenté sa participation financière, qui représente aujourd'hui plus de 61%.
- **2/. Améliorer l'accès aux soins des Creusois**, c'est accroître notre visibilité, **accompagner les étudiants en santé**, être acteur avec l'ARS, les EPCI, les professionnels, pour accueillir dans des lieux adaptés les futurs **médecins juniors**, ou les **médecins « solidaires »**, c'est notre contribution financière avec **notre Plan Santé** et les moyens déployés à son pilotage, amis aussi l'offre de **notre PMI**.

- **3/. Améliorer le logement** : que ce soit auprès de notre bailleur social Creusalis, dans le cadre de notre politique Insertion, l'engagement dans un nouveau PDALHPD en 2026, ou avec Boost'Habitat pour aider au renouvellement du parc locatif des communes, et la signature hier du Pacte Territorial France Rénov' avec l'ANAH et les EPCI.
- **4/. Permettre des déplacements sécurisés** en poursuivant l'effort conséquent qui est fait chaque année sur les **routes départementales** ; nous étions à la réception des travaux à Felletin, Bosmoreau-les-Mines, Budelière, Vidailat... de nombreux travaux ponts et digues sont en cours ou vont débiter, je pense à Mourioux, Blessac...
- **5/. Protéger nos ressources naturelles**, avec la signature, le 18 juillet prochain d'un **nouvel Accord de Territoire** État, Agence de l'eau Loire Bretagne, et le Conseil départemental, qui mobilisera des financements importants - AP de 10 M€ - à l'heure où il y a urgence à s'attacher à la qualité et quantité d'eau disponible pour les activités humaines, mais la **filière HAIE**, la recherche scientifique réalisée à la **RNN** de l'Étang des Landes, notre engagement dans le plan stratégique d'adaptation au changement climatique du Massif central et dans la COP départementale ...
- **6/. Accompagner nos agents dans la conduite et l'adaptation au changement**, avec un travail engagé sur une utilisation plus optimale des bâtiments départementaux - Traces de Pas qui se transforme en MDD, regroupement de Centres des routes ...- l'achat de nouveaux matériels plus performants et adaptés, l'acquisition de nouveaux outils numériques à l'heure où déjà, l'I.A. générative est au cœur des systèmes d'information...
- **7/.** Améliorer aussi le confort de nos agents, des personnels éducatifs et des collégiens, avec la poursuite d'un lourd programme de rénovation, amélioration énergétique et mise en accessibilité de **nos collègues** - après Crocq, Dun, Auzances, et Felletin où les travaux réalisés ces dernières années vont atteindre près de 3 M€. Mais ce sont aussi les SEGPA en désuétude, qui ont fait l'objet d'un soutien important, tout comme cela sera le cas pour le

projet d'internat d'excellence de Marouzeau. Débute la programmation d'une remise à niveau du collège de Bourganeuf, avec dès l'année scolaire prochaine, la rénovation progressive des salles de sciences. Un point sur le gymnase dit de la Pigue, affecté au collège Nadaud : après l'avoir acquis à la ville en 2010 pour la somme à l'époque de 450.000 €, y avoir déjà réalisé plus de 250.000 € de travaux, voici qu'une AP de plus de 2 M€ vous est proposée, pour répondre à des désordres de structure apparus dernièrement - **décidément** ... mais ça fait cher du gymnase : près de 3 M€ ; *la ville avait bien fait de s'en débarrasser...* je plaisante bien sûr !

Notre collectivité sait qu'elle pourra **poursuivre malgré tout nombre de ses missions et politiques volontaristes**, mais qu'il est nécessaire à cela, de suivre **la trajectoire financière que nous vous avons présentée**, et qui je le souhaiterais, nous permettrait de passer le cap de 2027.

Des changements alors s'obèreront nous le savons tous, quelque-en seront les résultats des urnes, mais, qui saurait dire qu'il y aura retour à meilleure fortune pour nos collectivités départementales, qui risquent d'être extrêmement fragilisées d'ici là.

Alors soyons optimistes, **gardons en tête l'esprit creusois, cet esprit de solidarité et de débrouillardise**, continuons de nous battre pour nous faire connaître et reconnaître.

Tels ces japonais nous accueillant à bras ouverts et yeux pétillants de joie devant « le Banquet du Sans-Visage » à Nagoya et « Princesse Mononoké », the Tapestries of Aubusson de l'univers onirique de Miyazaki au pavillon France de l'exposition universelle.

Tel « Kumamon » et ses 800.000 followers sur « X », venu à Aubusson pour promouvoir notre ville sous-préfecture et la Cité qui, dans sa nouvelle configuration, ouvrira ses portes un peu plus tard que prévu, en octobre ou novembre seulement, en raison de retards pris pendant les travaux. Plus de 55.000 visiteurs en 2024, encore plus en 2025 ?

Mais au-delà de l'art et ses savoir-faire, la Creuse attire **de plus en plus de sportifs** comme en dénotent les manifestations à grand succès, dès sa deuxième édition pour les « foulées du rail », « l'Enjambée creusoise » où « l'Enfer vert » qui a rassemblé plus de 1.000 participants !

Maintenant voici venu le temps des très nombreux et variés festivals d'été ; de quoi nous ravir assurément.

Notre séance s'articulera aujourd'hui en **trois temps** forts.

Dès à présent, mais après l'expression des groupes politiques, nous débiterons avec la **présentation du rapport d'activité de nos services**, qui retrace l'action conduite au cours de l'année écoulée, et qui nous permettra une nouvelle fois, de rappeler combien les Départements sont la collectivité de proximité, des solidarités humaines et territoriales.

**Je salue et remercie** très sincèrement tous les agents de notre collectivité pour leur engagement au service des Creusois, chaque jour, alors qu'eux aussi, dans leurs missions, savent que le contexte change et nous impose demain de réaliser différemment nos missions. Un petit coup de cœur spécial à ceux d'entre eux qui participaient, il y a une semaine, à cette journée d'équipe et de cohésion, à Jarnages, relevant défis sportifs et d'adresse. Merci de cette excellente initiative, monsieur le DGS, cette journée fut très appréciée, au point qu'à peine achevée, on nous a demandé de la renouveler l'an prochain.

Nous accueillerons ensuite à 10h, Madame la Préfète et ses services : ils nous présenteront le rapport d'activité des services déconcentrés de l'État ; cela sera suivi d'un temps d'échanges, comme à l'accoutumée.

Et après la pause déjeuner, nous poursuivrons notre séance plénière, avec l'examen des rapports soumis à votre avis, selon l'ordre du jour.

Je n'en dirai pas plus sur l'ordre du jour, tant il est important et va nous demander sérieux et attention tout au long de la journée.

A vous remercier d'autant plus pour votre qualité d'écoute.